



Bruxelles, le 6 janvier 2022

CM 1048/22

ACP  
FIN  
PTOM  
COAFR

## COMMUNICATION

### **CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

Correspondant:	acp@consilium.europa.eu
Tél./Fax:	+32-2-281.7101
Objet:	Groupe "Afrique, Caraïbes et Pacifique" (ACP)
Date:	11 janvier 2022
Heure:	9:15
Lieu:	CONSEIL BÂTIMENT JUSTUS LIPSIUS Rue de la Loi 175, 1048 BRUXELLES

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Présentation du programme de travail de la présidence française
3. Post-Cotonou
4. Burundi
  - Proposition de décision du Conseil abrogeant, au nom de l'Union, la décision du Conseil (UE) 2016/394 relative à la conclusion de la procédure de consultation avec la République du Burundi au titre de l'article 96 de l'accord de partenariat entre les membres du groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'une part, et la Communauté européenne et ses États membres, d'autre part
  - Proposition de décision du Conseil abrogeant, au nom des représentants des Gouvernements des États Membres réunis au sein du Conseil, la décision du Conseil (UE) 2016/394 relative à la conclusion de la procédure de consultation avec la République du Burundi au titre de l'article 96 de l'accord de partenariat entre les membres du groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'une part, et la Communauté européenne et ses États membres, d'autre part

5. APE intérimaire UE-Kenya
  6. Accord de facilitation des investissements durables UE-Angola
  7. Divers
- 

NB: Les documents du Conseil sont disponibles sur le Portail des délégués.